

CONTRAT DE LOCATION D'HEBERGEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Arnaud Eyherabide
Domaine Tréganac
Camping la plage du relais
Le pont de Rhodes
46310 St Chamarand

Ci-après dénommé L'EXPLOITANT

D'UNE PART,

ET

Ci-après dénommé LE CLIENT

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Le Camping la plage du relais met à la disposition de M qui l'accepte un hébergement situé dans le Camping ci-dessus dénommé, le client s'engageant à ne jouir du présent hébergement qu'à titre de résidence de loisir.

DESIGNATION

Le client s'engage à occuper un hébergement de type :

- tente pour un maximum de personnes
- caravane pour un maximum de personnes
- mobil home pour un maximum de personnes
- yourte pour un maximum de personnes

Les animaux sont pas admis dans les hébergements en présence impérative de leurs maitre.

DUREE

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le à 16 heures et se terminant le à 12 heures.

La période de location est effectuée par semaine entière.

Le client devra arriver après 16 heures et repartir avant 12 heures.

PRIX

La présente location est consentie moyennant un prix de EURO TTC. Ce prix est un prix forfaitaire pour une semaine de location et pour un maximum 6 personnes.

La présente location ne deviendra effective qu'après réception d'un versement de 150 EURO représentant 100 EURO d'acompte et 50 EURO de frais de dossier effectué par chèque bancaire/postal ou mandat établi à l'ordre de l'exploitant (les frais de dossiers sont remboursés lors du règlement complet de la prestation).

Les prix ne comprennent pas les prestataires para-hôtelières (location de draps, ménage, taxe de séjour) dont les tarifs sont annexés au présent contrat.

CONDITIONS ET CHARGES

1 / Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

2 / Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de dossier sera caduc. De la même façon, tout versement d'acompte et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location.

3 / A défaut de message validée du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 40 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le surlendemain midi) et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

4/ Pour toute annulation parvenue un mois avant la date d'arrivée, l'acompte de 100 EURO sera remboursé , après cette date aucun remboursement ne sera effectué.

5/ Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé.

6/ Un dépôt de garantie de 300 EURO sera versé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci lui sera restitué qu'après un inventaire effectué le jour du départ du client et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme de 100 EURO sera retenue sur le montant du dépôt de garantie dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ, au vu du Règlement Intérieur qui impose au client de nettoyer cet hébergement.

7/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le Règlement Intérieur du camping.

8/ Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

9/ Ci-joint au présent contrat le Règlement Intérieur du camping et les tarifs applicables pour l'année, le client déclarant en avoir pris connaissance.

RESILIATION

(Clause éventuelle)

A défaut d'exécution d'une seule des clauses du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit après une mise en demeure de libérer les lieux sous jours par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse.

DECLARATIONS

Le client déclare :

- qu'il a toute capacité pour agir
- que son état civil est bien celui indiqué ci-dessus
- que son adresse est bien exacte

**FAIT A
LE**

LE CLIENT

L'EXPLOITANT